

Image not found or type unknown



Témoignage d'un illettré

Par **alex6**, le **03/11/2013** à **12:00**

Bonjour,rnrnJe suis victime d'un agression, deux personnes veulent en témoigner, mais je n'ai décidément pas de chance, il s'agit de gens du voyage qui me demandent de rédiger moi même le document et de leur donner à signer, et pour cause, ces deux messieurs ne savent pas écrire.rnExiste-t-il un texte ou une jurisprudence en cas de témoignage par des illettrés ?
rnrnMerci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **03/11/2013** à **12:54**

Bonjour,rnrnQu'ils fassent leurs déposition au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie locale. Vous, vous ne pouvez pas rédiger pour eux puisque vous êtes la victime.

Par **alex6**, le **03/11/2013** à **16:16**

Merci, je n'y avais pas pensé.